

THREE EASY STEPS TO GET YOUR REBATE BY MAIL:
TROIS ÉTAPES FACILES POUR OBTENIR VOTRE RABAIS PAR LA POSTE :



PT-80
Electronic Labelling System
Système d'étiquetage électronique

(For illustration purposes only/
À titre d'illustration seulement)

- EN**
1. Fill out the bottom of this coupon
 2. Include a copy of your sales receipt
 3. Cut out the original UPC code and mail all documents to:

Dept # 110559
PT-80 \$20 Rebate
P.O. Box 979
Fonthill, ON
L0S 1E0



- FR**
1. Remplir le bas de ce coupon
 2. Joindre une copie de votre reçu de caisse
 3. Découper et joindre le code CUP et poster tous ces documents à :

Dept # 110559
Rabais de 20 \$ sur PT-80
C.P. 979
Fonthill, ON
L0S 1E0

\$20

CLAIM TRACKING
RETRAÇAGE D'ENVOI

1-866-817-2118

<http://brothercanada.rebatestatus.ca>

MAIL-IN REBATE

Valid: September 1st, 2008 to September 30th, 2008

RABAIS PAR LA POSTE

Valid : le 1er septembre 2008 au 30 septembre 2008

PLEASE COMPLETE SECTION 1. / VEUILLEZ COMPLÉTER LA SECTION 1.

1. *Name
*Nom _____

*Address
*Adresse _____

*City
*Ville _____

*Province
*Province _____

*Postal code
*Code postal _____

*Telephone
*Téléphone _____

E-mail
Courriel _____

*Serial No.
*N° de série _____

Terms and Conditions

1. Purchase must be made between **September 1st, 2008 and September 30th, 2008**. All purchases made before or after these dates will not be eligible for this mail-in rebate. Offer valid with purchases in Canada only. All taxes included.
2. Purchases must be made at participating retailers in Canada only in order to be eligible. **PURCHASES MADE AT FUTURE SHOP/BEST BUY ARE NOT ELIGIBLE TO PARTICIPATE IN THIS REBATE PROMOTION.**
3. All supporting documents must be post-marked and received **no later than October 31st, 2008**. No late submissions will be accepted.
4. Brother is not responsible for claims lost, or delayed in the mail. Please keep copies of all documents submitted. No claims against "lost" documents will be evaluated unless accompanied by proof of mailing to Brother (i.e. certified or registered mail.)
5. All incomplete documentation may be returned with appropriate instructions for resubmission. **FAILURE TO SUBMIT ORIGINAL OR A COPY OF YOUR SALES RECEIPT OR PROOF OF PURCHASE ALONG WITH THE ORIGINAL UPC CODE FROM PRODUCT CARTON** by purchaser will be deemed as non-compliance and forfeit right to \$20 mail-in rebate.
6. \$20 mail-in rebate is valid only for the Brother PT-80 model purchased during promotional period (rebate not applicable on returned, upgraded and/or refurbished product).
7. Limit of one \$20 mail-in rebate per Brother PT-80 purchased during promotion. Allow 6-8 weeks for rebate fulfillment.
8. Brother dealers, distributors, resellers and their employees, as well as Brother employees, are ineligible to participate in this rebate offer.
9. Any misrepresentation or fraudulent information disqualifies this claim.
10. We reserve the right to request additional information regarding this rebate, and the right to confirm identification. All documentation submitted becomes our property and cannot be returned.

Conditions

1. Les achats doivent être effectués entre le **1er septembre 2008 et le 30 septembre 2008**. Tous les achats effectués avant ou après ces dates ne donneront pas droit à ce rabais par la poste. L'offre est valide pour les achats faits au Canada seulement. Taxes incluses.
2. Les achats doivent être faits chez les détaillants participants au Canada seulement pour donner droit au rabais. **LES ACHATS EFFECTUÉS CHEZ FUTURE SHOP/BEST BUY NE SONT PAS ÉLIGIBLES À CETTE PROMOTION.**
3. Tous les documents à l'appui doivent être reçus **au plus tard le 31 octobre 2008**, le cachet de la poste faisant foi. Aucun envoi tardif ne sera accepté.
4. Brother n'est pas responsable des réclamations perdues ni des retards de la poste. Veuillez conserver des copies de tous les documents envoyés. Aucune réclamation pour des documents « perdus » ne sera retenue à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une preuve d'envoi postal à Brother (c.-à-d. courrier certifié ou recommandé).
5. Tous les documents incomplets peuvent être retournés avec les instructions appropriées pour être soumis de nouveau. **LE DÉFAUT DE PRÉSENTER LE REÇU DE CAISSE ORIGINAL OU UNE COPIE OU UNE PREUVE D'ACHAT AVEC VOTRE CODE CUP ORIGINAL SUR LA BOÎTE** par l'acheteur sera réputé être en non-conformité et annulera le droit d'obtenir le rabais de 20 \$ par la poste.
6. Le rabais de 20 \$ par la poste est applicable seulement au modèle PT-80 de Brother acheté durant la promotion (ne s'applique pas aux produits retournés, échangés pour version améliorée et/ou résumés).
7. Limite d'un rabais de 20 \$ par la poste par PT-80 de Brother acheté durant la promotion. Veuillez prévoir un délai de traitement de 6 à 8 semaines pour le rabais.
8. Les concessionnaires, distributeurs, revendeurs de Brother, et leurs employés, de même que les employés de Brother, ne peuvent participer à cette offre de rabais.
9. Toute fausse représentation ou information frauduleuse annule cette réclamation.
10. Nous nous réservons le droit de demander de l'information additionnelle concernant ce rabais, de même que le droit de vérifier l'identité. Tout document soumis deviendra notre propriété et ne peut être retourné.

The purpose of the information collected above is to fulfill your rebate request for a promotional item. By completing and submitting the coupon, you consent for Brother to process your rebate request with the information provided. Your privacy is important to us. For more information on Brother Canada's privacy policy, please visit www.brother.ca

- Yes, I do wish to receive information from Brother regarding drivers and software updates.
- Yes, I do wish to receive information from Brother regarding new product introductions, promotions and/or special announcements.

Les renseignements recueillis ci-dessus permettront de traiter votre demande de remise relative à un article en promotion. En remplissant et en soumettant le bon-rabais, vous consentez à ce que Brother traite votre demande de remise avec l'information fournie. Le respect de votre vie privée nous importe. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité de Brother Canada, visitez le site www.brother.ca

- Oui, je souhaite recevoir de l'information de Brother sur les mises à jour de pilotes et de logiciels.
- Oui, je souhaite recevoir de l'information de Brother sur les lancements de nouveaux produits, promotions et annonces spéciales.